

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les
ville et district de Montréal, province de Québec,

No. R-3942-2015

(ci-après «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je soussigné, **PATRICK CABANA**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Vice-président, Approvisionnements et réglementation chez Gaz Métro;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
3. Dans le cadre du dossier R-3942-2015, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, la ventilation des coûts du projet;
4. Cette ventilation contient les coûts estimés par Gaz Métro pour la réalisation du projet d'investissement visant la modernisation de la solution informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers;
5. Il est nécessaire que les données relatives aux coûts du projet demeurent confidentielles afin d'éviter que le fournisseur retenu ajuste ses coûts en fonction des données contenues à la pièce Gaz Métro-1, Document-1;
6. Bref, permettre la divulgation de la ventilation des coûts du projet contenue à la pièce Gaz Métro-1, Document 1 serait de nature à empêcher Gaz Métro de bénéficier du meilleur prix possible et ce, au détriment et préjudice de l'ensemble de la clientèle de l'activité réglementée;
7. Dans cette mesure, Gaz Métro est justifiée de demander à la Régie d'ordonner la confidentialité de la ventilation des coûts du projet contenue à la pièce Gaz Métro-1, Document 1, et ce, jusqu'à la fin du projet;
8. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 4 septembre 2015.

(s) Patrick Cabana
PATRICK CABANA

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 4^e jour de septembre 2015

(s) *Mélanie Beauvais, 181625*

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec